



## Pour bien comprendre l'enjeu de l'Assemblée Générale du 5 juin 2014

Créée en 1956 sous le nom de "La maternité heureuse", l'association réunissait des femmes et des hommes bien décidés à faire changer la loi de 1920 qui interdisait l'avortement, ainsi que l'utilisation et la diffusion de tout moyen contraceptif en France. En 1960, l'association devient le "Mouvement Français pour Le Planning Familial" (MFPF) dit "**Le Planning Familial**" et adhère à l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

Le Planning Familial est un **mouvement militant** qui prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, lutte contre le SIDA et les IST, contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales.

**C'est pour une société plus juste, fondée sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la mixité et la laïcité que Le Planning Familial inscrit son action.**

Organisée en Confédération nationale, le Planning Familial c'est 75 associations départementales organisées en 13 fédérations régionales.

La fédération régionale Nord Pas de Calais réuni 5 groupes distincts : 4 associations locales (Lille, Cambrai, Douai, Maubeuge pour l'AD du Nord) et l'association départementale du Pas de Calais, située à Lens. Toutes ces associations travaillent en réseau et gèrent à la fois des centres de planification et/ou des centres d'information depuis lesquels elles développent des actions de sensibilisation et d'éducation à la sexualité et l'égalité femme-homme.

L'association départementale du Pas de Calais, créée en 1962, la troisième après Grenoble et Paris, a vu son équipe entièrement renouvelée en 2011.

Depuis cette date, la nouvelle équipe composée donc de 4 salariés **pour un équivalent temps plein et demi**, s'est engagée dans la mobilisation des acteurs institutionnels, éducatifs et sociaux qui participent à la vie du bassin minier, sa volonté étant de remettre le Planning Familial du Pas de Calais dans une démarche militante, d'éducation populaire et de lutte pour les droits des femmes et contre les inégalités sociales.

Grâce à cette mobilisation engagée depuis 2 ans, les financements commencent à suivre et à permettre le développement de l'activité.

Si les orientations prises depuis 2011, ont permis le redémarrage des actions sur le terrain, la sensibilisation et le recrutement de militants sont les enjeux de ces prochains mois.

L'assemblée générale prévue le 5 juin doit permettre de relancer l'association, mobiliser un réseau de militantes et militants et renouveler le conseil d'administration pour :

- Echanger sur toutes ces questions
- Proposer des initiatives
- Associer nos sensibilités
- Définir ensemble les priorités d'actions

**On a besoin de vous !!**

**Venez participer à l'Assemblée Générale du Planning Familial**

**le jeudi 5 juin 2014**

**Parlez-en aux personnes qui en partagent les valeurs**

*« L'association est soutenue par la fédération régionale Nord Pas de Calais du Planning Familial et l'association départementale du Nord qui assurent la formation des militants bénévoles et salariés et la demande de subventions au niveau Régional (Conseil régional, Agence Régionale de santé, ARS) <http://www.planningfamilial-npdc.org/> . La participation à un mouvement national permet aussi d'avoir les outils de réflexion, de participer à des programmes et des regroupements et de donner une cohérence à nos actions <http://www.planning-familial.org/>. »*